

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 15 (1877-1878)  
**Heft:** 80

**Artikel:** Matériaux pour servir à l'étude de la faune profonde du Lac Léman. Part 4  
**Autor:** Forel, F.-A. / Vernet, H. / Lebert, H.  
**Kapitel:** XL: Hydrachnides de la faune profonde du Léman  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-287521>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

§ XL. **Hydrachnides de la faune profonde du Léman.** *Campognatha Schnetzleri* (nov. sp.), par le professeur Dr *Herm. Lebert*<sup>1</sup>.

Le 8 mai 1877, j'ai fait avec mon ami, M. le professeur F. Forel, une excursion de draguage du lac Léman dans les environs de Morges. Dans cette excursion, M. Forel a pêché une Hydrachnide, la *Campognatha Schnetzleri*<sup>2</sup>, vivant à la surface du limon fin, par 45 m. de profondeur. Le nombre des individus était considérable.

Cette espèce est voisine de la *C. Foreli*; elle est plus petite, moins sphérique, le pigment blanc offre à l'œil nu une forme plus constante de croix, complète ou tronquée en haut; les jambes sont proportionnellement plus longues, leur longueur augmente dans l'ordre suivant, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> paire, et les 4 paires ont des crochets doubles, tandis que la *C. Foreli* a constamment un long onglet à la 4<sup>e</sup> paire de jambes. La dent des palpes de la *C. Foreli* manque à la *C. Schnetzleri*.

<sup>1</sup> Le manuscrit de ce paragraphe était déjà mis à l'adresse de l'imprimeur quand nous avons reçu la douloureuse nouvelle de la mort de M. Hermann Lebert, décédé subitement à Bex, le 1<sup>er</sup> août 1878, dans la plénitude de ses forces et de son activité scientifique. En attendant qu'un hommage plus complet soit rendu à la mémoire de notre vénéré maître et ami, que ces quelques pages, sorties, dans les derniers mois de sa vie, de sa plume infatigable, soient précédées par l'expression de notre deuil respectueux et ému.

F.-A. F.

<sup>2</sup> Dans mes *Faunistischen Studien in den Süßwasserseen der Schweiz*, (Zeitschr. f. wiss. Zool., XXX. Bd, Suppl. p. 386), j'ai désigné, d'après les indications de M. Lebert, cette espèce sous le nom de *Lemania (Campognatha) Schnetzleri*. Ce nouveau nom générique est le résultat d'une confusion; un rapport erroné avait fait croire à l'existence antérieure d'un genre *Campognatha* dans un autre groupe d'animaux, de là le remplacement de ce nom par celui de *Lemania*. Des recherches plus précises ont prouvé que le nom de *Campognatha* n'a pas été employé avant que M. Lebert l'ait appliqué à l'Hydrachnide de la faune profonde du Léman. (Matériaux, I<sup>re</sup> série, § XIII). Il doit donc subsister seul, et le nom de *Lemania* doit tomber.

F.-A. F.

La longueur moyenne du corps est de 1,2 mm., la largeur de 0,12.

					mm.
Les palpes dépassent le corps	de	0,29,	longueur totale	0,49.	
La 1 <sup>e</sup> paire de jambes dép.	»	»	1,00,	»	1,20.
La 2 <sup>e</sup> »	»	»	1,04,	»	1,29.
La 3 <sup>e</sup> »	»	»	1,07,	»	1,37.
La 4 <sup>e</sup> »	»	»	1,30,	»	1,62.

Proportion donc plus grande par rapport à la longueur du corps que dans la *C. Foreli*.

*Les yeux* sont confluent, bien plus rapprochés du bord que dans la *C. Foreli*, les deux paires plus éloignées; ils sont relativement plus grands; ils sont d'un noir rutilant.

*La couleur* du dos est d'un rouge brique, pouvant aller jusqu'au rouge cinabre. La couleur blanche est moins abondante que dans la *C. Foreli*; elle a la forme d'une croix complète, ou tronquée en haut; les dentelures blanchâtres sont moins nombreuses et moins étendues. Le bord du corps paraît blanc, surtout en arrière. La croix blanche tronquée peut prendre aussi la forme d'un ypsilon grec, Y. Outre la partie colorée on voit à la périphérie une zone transparente qui, avec de forts grossissements, laisse bien reconnaître les globules du sang. On voit d'en haut aussi l'aire génitale avec ses disques, située en bas entre les 4<sup>mes</sup> hanches. La partie inférieure du ventre est dans sa partie supérieure d'un jaune pâle, inférieurement elle est rouge, avec une zone blanche au milieu, occupant un tiers de la surface totale, avec quelques irradiations crayeuses courtes et irrégulières.

L'aire génitale est située presque au milieu, entre les dernières hanches. Elle montre de chaque côté trois disques arrondis, ovoïdes, relativement petits, transparents à la circonférence, opaques au centre. Les trois disques de chaque côté sont disposés en triangle, occupant la partie moyenne et inférieure de l'aire. L'ouverture génitale est rhomboïdale, avec un prolongement opaque, légèrement cylindrique en bas.

Les palpes ont six articles; l'article basilaire est cylindrique, mais légèrement convexe des deux côtés; constituant les

maxillaires inférieurs, il montre entre eux les mandibules repliées et l'ouverture buccale arrondie. Les palpes ont la longueur des  $\frac{5}{12}$  (42 %) de la première paire de jambes.

Après l'article basilaire en vient un second court et étroit, puis le suivant un peu plus long, légèrement élargi en avant; puis vient un article cylindrique plus long et plus étroit. A sa partie antérieure on voit une série de points noirs, 24 en tout, formant un cercle; ce sont de légères éminences coniques (canaux des pores?). L'article suivant en offre aussi, mais de moins nombreux, disposés plutôt en bande. L'avant-dernier article est court et étroit, puis vient l'onglet, large à sa base, allongé, conique, pointu. Ainsi, en opposition à la *C. Foreli*, absence de dent au troisième article et absence de coins chitiniques à l'extrémité de l'onglet, lequel est lisse dans la *C. Schnetzleri*; chez celle-ci, existence des points noirs décrits ci-dessus.

La première paire de jambes a un article basilaire allongé, conique, terminé en forme de coupe, garni de quelques pointes mousses en bas, puis vient le second article court, oblique en haut et en dedans; les trois articles suivants sont successivement plus longs et plus étroits, à poils courts, 5 à 6 par article; puis viennent deux articles plus longs encore et plus étroits, dont le dernier, le septième, renferme la cavité des crochets; chacun de ceux-ci n'a qu'une dent mince.

Toutes les jambes ont sept articles, plus longs; ces articles, surtout les trois derniers, augmentent de longueur de la première à la dernière paire. La quatrième paire a une hanche large, en forme de triangle émoussé, puis vient un article pyriforme; les autres, plus longs, ont plus de poils que dans la *C. Foreli*. Les crochets de la quatrième paire ont deux dents chacun, courtes et minces.

Je termine par la diagnose des deux espèces :

**Campognatha Foreli.**

*Corps* rond, presque globuleux, 1,14-1,5 mm. de long, largeur presque égale.

*Couleur* : mélange de rouge-brun et de blanc crayeux, de forme invariable ; souvent de petites taches devant les yeux ; ventre semblable au dos ; plus blanc en bas, moins de rouge.

*Yeux* confluents, non périphériques, noirs, avec un léger reflet rougeâtre.

*Palpes*  $\frac{2}{5}$  des 1<sup>res</sup> jambes ; dent au 3<sup>e</sup> article, onglet à trois coins.

*Jambes* longues, minces, 2, 4, 1, 3 ; 3 paires à 7 articles, la 4<sup>e</sup> à 8 ; onglet à la 4<sup>e</sup> paire ; peu de poils ; 3 premières hanches cylindriques, 4<sup>e</sup> triangulaire, soudée à la 3<sup>e</sup>.

*Organes de mastication* : mandibules recourbées, pointues ; canal interne distinct ; plaque basilaire oblongue ; plaques maxillaires à terminaison lobée.

*Aire génitale* : 6 disques à doubles contours, sans tache médiane ; ouverture rhomboïdale simple.

Voilà donc suffisamment de caractères distinctifs, pour faire des deux formes deux espèces différentes du même genre.

**Campognatha Schnetzleri.**

*Corps* rond, 1,2 mm. de long, 1,12 de large ; donc un peu plus long que large.

*Couleur* : brun rougeâtre, avec une intersection crayeuse en croix, T ou Y ; ventre jaune en haut, rouge en bas.

*Yeux* confluents, plus grands, périphériques, d'un noir rutilant.

*Palpes*  $\frac{5}{12}$  des 1<sup>res</sup> jambes ; points noirs périphériques nombreux au 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> article ; absence de dent au 3<sup>e</sup> article et de coins à l'onglet.

*Jambes* 1, 2, 3, 4, longues, toutes les 4 paires à crochet, la dernière avec deux dents à chaque crochet ; 4<sup>e</sup> hanche triangle émoussé.

*Organes de mastication* : semblables à la *C. Foreli*, mais plaques maxillaires lisses en haut.

*Aire génitale* : 6 disques, 3 de chaque côté en triangle, à opacité centrale ; ouverture génitale à prolongement inférieur noirâtre particulier.

J'ai observé une *Campognatha Schnetzleri* vivante, mais à mouvements faibles, qui, hérissée de petites aspérités, montrait sous le microscope tout le corps couvert de petits champignons venant de son intérieur, quelques-uns sortant de la surface des jambes.

Sauf les divers degrés de développement pour chaque groupe, il y avait deux types : l'un constituant le mycelium, formé de fils larges, simples, non ramifiés, renfermant dans l'intérieur une ou deux grandes cellules à contenu finement granuleux. La seconde forme est constituée par les ascophores, les utricules qui renferment les spores; les utricules sont des fuseaux aussi longs que les fils larges du mycelium, quelques-uns plus longs même, renfermant une multitude de petites sporules à contours fortement accusés, sans contenu distinct, homogènes, très petits, de 0,0025 mm. à 0,003 mm. Les fils stériles montrent par places un étranglement près de leur pointe, rappelant la séparation préparée de Conidies.

D<sup>r</sup> H. LEBERT.

---

§ XLI. **Acanthopus, un nouveau genre d'Ostracodes,**  
par le D<sup>r</sup> H. Vernet, à Duillier.

Dans une précédente notice <sup>1</sup> j'avais déjà signalé l'existence de ce nouveau genre d'entomostracés dans le fond de notre lac. Je n'avais malheureusement pas pu dire grand'chose sur la structure de ses représentants n'ayant eu que fort peu d'individus sous les yeux. J'avais fait quelques dessins que je trouvais trop incomplets pour les livrer à la publicité, plusieurs cependant étaient exacts, ainsi que j'ai pu m'en assurer depuis.

<sup>1</sup> Matériaux pour servir à l'étude de la faune profonde du Léman (1<sup>re</sup> série), Bull. de la Soc. vaud. des sc. nat., t. XIII, N<sup>o</sup> 72. Lausanne 1874.